

## LES PROPRIÉTÉS GRAMMATICALES DE ÇA EN FRANÇAIS DE SUISSE ROMANDE\*

Il existe dans un français de Suisse romande (désormais FSR) en voie de disparition un *ça* déficient à peine connu et rarement discuté dans les travaux en linguistique. Les données que nous étudions ont été relevées dans la littérature régionaliste du début du siècle. Les textes littéraires régionaux ainsi que les enregistrements radiophoniques proviennent du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel et ont été collectés principalement par François Voillat. Un corpus oral a été réuni il y a quelques années par Dominique Destraz dans la région d'Yverdon (nord du canton de Vaud). Considérons quelques-uns de ces énoncés :

- (1) a. Je *ça* garde (corpus Destraz 1987, Yverdon, femme 40-50 ans)
- b. Quelle rosse de gamin, il a déjà *ça* exterminé (Blanc, *L. Payerne*, p. 20, 1924)
- c. Vous seriez étonné de *ça* lire (Vallotton, B., *Portes entr'ouvertes*, p. 197)

En (1a), *ça* apparaît devant une forme verbale tensée alors qu'en (1b), il est situé entre l'auxiliaire et le participe passé et en (1c), on le trouve devant une forme verbale à l'infinitif. Ces différentes positions cibles soulèvent des questions d'intérêt pour une étude théorique des clitiques et plus particulièrement la suivante : pourquoi *ça*, dans cette variété de français, peut-il être distinct du pronom tonique qui occupe une position d'expression nominale ordinaire, non déficiente, tel qu'observé généralement en français standard comme dans *Ça vient* ou *j'aime ça*? Une autre question d'intérêt sur laquelle nous nous attardons ici est

---

\* Ce travail a été partiellement subventionné par des fonds du CRSH (Vinet, 410-97-0055) et du Fonds FCAR (projet équipe UQAM-Sherbrooke, 97ER0401). Nous remercions pour leurs commentaires les participants du colloque de Bordeaux sur la Cliticisation (9/98). M.-T. Vinet remercie A. Bürgi d'avoir attiré son attention sur ces faits ainsi qu'un informateur, J.-P. Beltrami.

de chercher à retracer un phénomène similaire dans une grammaire rapprochée, dans l'espace ou dans le temps.

### 1. LES DONNÉES : CORPUS ÉCRITS, CORPUS ORAUX ET INTUITIONS DE LOCUTEUR NATIF

Les données des corpus écrits et oraux<sup>1</sup> que nous étudions semblent limitées à des territoires bien circonscrits, en Suisse romande essentiellement mais aussi dans la région de Gand en Belgique<sup>2</sup>.

Les exemples des corpus écrits sont empruntés à des textes littéraires régionalistes du début du siècle, censés reproduire l'usage oral du français de Suisse romande. La coexistence des deux constructions (position devant une forme verbale tensée en (1a) et position devant un participe passé ou un infinitif en (1b,c)) y est fréquente, alors que l'étude de corpus oraux spontanés semble montrer qu'un même locuteur n'emploie que l'une des deux constructions. La coexistence des deux constructions dans un même texte n'est attestée que dans la littérature régionaliste. Il n'est donc pas clair si nous faisons face ici à une seule grammaire ou à deux grammaires distinctes. Pierrehumbert (1926:89) souligne également que cet ordre de mots «s'emploie surtout avec un infinitif ou le participe passé d'un temps composé, plus rarement avec

<sup>1</sup> Pour des études plus sociolinguistiques du FSR voir, entre autres, Knecht et Rubattel (1984), Knecht (1995), Kristol (1993/94).

<sup>2</sup> Pohl (1962:127) relève la présence de *ça* dans la position entre l'auxiliaire et le participe passé et signale que ces expressions ont été répertoriées dans «le français des Flamands» de Gand en Belgique, dans les années 50. Les exemples que Jacques Pohl cite concernent non seulement *ça* mais aussi *personne* et *quelque chose* et ceux-ci sont tous également acceptables en FSR :

- (i) a. *J'avais encore ça retenu*
- b. *On a ça battu en neige*
- c. *Je n'ai personne vu*
- d. *J'ai quelque chose ramassé...*

Les formes non attestées en FSR sont celles qui présentent un numéral dans cette position comme dans *J'ai déjà quarante donné*. Par ailleurs, l'emploi de *personne* dans cette position en (ic) n'est pas propre au FSR, on le retrouve aussi en France, plus particulièrement en Savoie, selon Blanche-Benveniste (1991:216). Le CD Robert nous a permis de relever l'exemple suivant de Zola (*La Bête humaine*, p. 365):

- (ii) (...) *nous lui mettrions le cou sur un rail, de manière à ce que le premier train le décapitât. On pourrait chercher ensuite, quand il aurait tout ça écrasé: plus de trou, plus rien (...).*

un temps simple». Outre les corpus écrits et oraux, on peut recourir à l'intuition du sujet parlant. L'un des auteurs de cet article a lui-même employé de telles constructions, avant qu'elles ne soient proscrites par l'école, et ses jugements d'acceptabilité peuvent être considérés comme intacts.

## 2. HYPOTHÈSE GÉNÉRALE

L'hypothèse défendue ici est qu'il existe en fait deux types de *ça* préverbaux, les uns sont dans une position de clitiques devant une forme tensée, les autres dans une position qui peut également être occupée par le quantifieur/argument *tout*<sup>3</sup>. S'il est vrai que tout individu parle une langue qui n'est pas bien définie ou un ensemble de systèmes linguistiques, alors pourquoi est-il possible d'identifier cet extrait de langue en (1) comme une variété de français et non comme une variété d'une autre langue dans l'espace ou dans le temps, l'allemand ou un état antérieur du français, par exemple?<sup>4</sup> Certes, la structure à l'étude rappelle certains aspects de la grammaire de ces langues, notamment le déplacement de l'Objet (*Object Shift*), en ce sens que l'on trouve également une montée de l'objet dans une position interne au VP. Nous voyons, cependant, que les propriétés grammaticales de ce déplacement sont nettement distinctes de celles du déplacement de l'Objet dans les langues germaniques en général ou d'un état antérieur du français où un objet non pronominal pouvait également apparaître devant le participe passé («*J'ai la lettre lue*»).

Suivant l'hypothèse de la vérification des traits, en grammaire générative, il est supposé que l'élément déclencheur pour le mouvement d'un constituant n'est pas lié à l'élément déplacé lui-même. Le déclencheur est plutôt un trait de la position cible. Nous posons donc que le *ça* déficient du FSR possède un ensemble de traits abstraits qui doivent être

<sup>3</sup> Cf. également Knecht et Rubattel (1984:141). Ceci signifie également que *ça* occupe la position argumentale d'objet dans la suite linéaire. Il est donc en distribution complémentaire avec la forme *le*, clitique objet spécifique ou *tout* accusatif comme le montrent les exemples inacceptables suivants :

*\*Elle l'a ça vu / \*Ils ont ça tout fait / \*Je suis content d'avoir ça tout vu*

<sup>4</sup> On pourrait ajouter le francoprovençal à cette liste. Certains voudraient voir un lien entre la position de *ça* en FSR et la forme *cein* (cela) du patois francoprovençal (voir *Glossaire des patois de la Suisse Romande*, Genève, Droz, 1924 sq., articles *ça*, *ce* [tome III]). L'influence du patois sur le français (de même que l'influence inverse, cf. Marzys 1971) est un fait connu, certes, mais l'absence de faits précis sur l'organisation générale de cette grammaire ne nous permet pas de discuter davantage la question ici.

vérifiés sur une tête fonctionnelle. On dit alors que les traits de la tête fonctionnelle attirent (*Attract*) les traits de l'élément lexical. Cette vérification des traits de *ça* est motivée par les propriétés prosodiques du *ça* déficient qui est dépourvu d'un trait présent sur le pronom fort homonyme. C'est ce trait déficient que l'on retrouve dans les propriétés lexicales de cette forme pronominale en FSR et qui peut le rendre non interprétable en position post-verbale dans cette grammaire. On sait, de plus, que ce n'est pas la forme qui peut déterminer le statut de clitique d'une forme pronominale en français puisque *lui*, *nous* et *vous* peuvent être des formes toniques aussi bien que des clitics. Nous adoptons ici la division tripartite des pronoms de Cardinaletti & Starke (1994, 1995) où l'on a répertorié des formes clitiques X<sup>o</sup>, des formes clitiques déficientes XP et des formes fortes XP.

Les expressions en (1) sont également le résultat de la vérification des traits sémantiques de *ça* dans la mesure où celui-ci dépend de certaines conditions sur l'interprétation de l'expression nominale (cf. section 3). Le *ça* en (1) représente une information qui n'est pas nouvelle dans le discours. L'existence d'une entité décrite par le NP est pré-supposée, en ce sens qu'elle a déjà été mentionnée. La position du *ça* non accentué et clitique ou clitique déficient en FSR est donc obligatoire dans cette ou ces grammaire(s). Afin de mieux illustrer notre propos, observons de plus près les traits de ce *ça* clitique ou déficient et les positions cibles qui leur sont attribuées.

### 3. LES POSITIONS CIBLES ET LES TRAITS DE ÇA CLITIQUE OBJET

La légitimation des traits de *ça* est prise en charge par un système fonctionnel. Suivant le schéma général du programme minimaliste (Chomsky 1995), il est stipulé qu'il existe une relation de dépendance entre le clitique et la position d'argument qu'il représente et qu'il c-commande. Ce sont les traits qui caractérisent *ça* qui vont donc permettre de désigner les positions cibles. Celles-ci sont identifiées par X, Y et Z qui représentent des têtes de catégories fonctionnelles vides :

...X V tensé et ...Y Vpp / ...Z Vinf.

Dans de tels contextes configurationnels, X identifie les traits d'une tête D adjointe à T<sub>1</sub> [+tensé] alors que Y et Z identifient les traits de la tête D d'un DP déficient adjoint à T<sub>2</sub> [-réalisé] / [-tensé]. Contrairement à ce qui est généralement observé dans les langues romanes, le *ça* défi-

cient apparaît non seulement avec les verbes à l'infinitif mais avec les participes passés. Cette dernière position est généralement réservée aux adverbes et aux quantifieurs en français standard<sup>5</sup>.

Il existe une distinction très nette entre la position cible associée à T<sub>1</sub> et celle associée à T<sub>2</sub>. C'est uniquement avec T<sub>1</sub> que *ça* ne peut jamais être modifié: *\*Tu me tout ça donnes*.

Avec T<sub>2</sub>, au contraire, la modification du pronom est libre, un phénomène qui s'explique par la catégorie XP déficiente qui identifie cette position:

- (2) a. J't'ai tout ça expliqué avant (F 70-80 Yverdon 25.8.89)  
 b. Faudra tout ça repayer! (Chappuis, A. L., *Juste avant l'orage*, p.155)

### 3.1. Les traits prosodiques

Les propriétés prosodiques de *ça* déficient ou clitique sont celles d'une forme non accentuée qui ne reçoit pas l'accentuation finale de phrase (*Nuclear Stress Rule*), suivant Cinque (1993), Cardinaletti & Starke (1994), entre autres. Il y a alors vérification d'un trait [-focus] hors du champ du VP, le domaine par défaut d'une clôture existentielle (Diesing 1992, Diesing et Jelinek 1995). Une forme non tonique doit se déplacer pour pouvoir légitimer ces caractéristiques qui ne peuvent l'être dans la projection maximale d'origine. On sait qu'un tel déplacement est généralement bloqué par un emploi déictique (lecture ostensive), une accentuation à travers une coordination ou encore une modification accentuée du pronom. Les exemples inacceptables qui suivent viennent illustrer notre propos:

- (3) a. \*Je te ça et ça ramasse / \*J'ai déjà ça et ça vu  
 b. \*Je ÇA ramasse et non ce qui est ici / \*J'ai déjà ÇA vu et non pas celui-ci

### 3.2. Les traits phi et les traits sémantiques de ça

Dans cette section, nous montrons que le déplacement n'est pas motivé par la vérification des traits morphologiques de *ça* (genre, nombre, personne, Cas). Il est plutôt déclenché par la vérification des traits sémantiques qui le caractérisent. Il existe, en effet, des restrictions

<sup>5</sup> Dans les langues romanes, il est possible d'observer un nombre limité de pronoms clitiques déficients qui apparaissent dans cette position. On peut mentionner, entre autres, les travaux de Galves (1996) sur une forme clitique déficiente qui apparaît entre l'auxiliaire et une forme gérondive dans un dialecte du portugais brésilien et Kayne (1991), qui cite Remacle (1952), pour le français de Wallonie.

sur l'interprétation de *ça* qui le distinguent nettement des formes clitiques définies et spécifiques qui, elles, peuvent uniquement apparaître avec T<sub>1</sub> et jamais dans l'extension de l'auxiliaire *Avoir* en français: *\*Qui est-ce qui t'a le dit?*

L'un des aspects pertinents du mouvement des traits est qu'il permet de vérifier les traits morphologiques des éléments lexicaux à identifier. Les traits phi de *ça*, par exemple, concernent les traits de genre, de nombre. La vérification de ces traits montrent que *ça* est morphologiquement sous-spécifié pour les traits de genre et de nombre par rapport aux clitiques *le, la, les* qui anaphorisent des DP [+Genre], [+Nombre].

*Ca* possède donc une structure interne distincte de *celui, celui-ci* qui sont marqués pour le genre et le nombre (cf. Corblin 1987, 1990, Kleiber 1994, Zribi-Hertz 1999). Il possède également des traits qui le distinguent du clitique *ce* qui n'apparaît qu'en position sujet. Par conséquent, il n'est pas étonnant de constater que ces formes soient totalement exclues de cette position dans cette variété de français: *\*J'ai celui/celle vu(e) / \*Elle a ceux-ci vus / \*J'ai ce vu.*

Nous posons que le référent de *ça* objet est spécifique et [-défini] puisque les exemples suivants sont exclus: *\*J'ai ça écrit, ma lettre / \*J'ai ça vu, l'Émile/lui.* Ceux-ci montrent que *ça* contrairement aux clitiques *le / la / les*, ne peut jamais identifier un objet défini. Il en va de même du *ça* postverbal en FS.

Ce *ça* déficient en FSR est soumis, par surcroît, à une contrainte de type aspectuel identifiée ici par la marque du temps qui apparaît sur le prédicat ou le référent dans les exemples suivants:

- (4) a. \*Je ça bois, du lait de chèvre (cf. J'en bois, du lait de chèvre)  
 b. J'ai déjà ça bu, du lait de chèvre (FSR)  
 c. J'ai toujours ça aimé, visiter des foires  
 d. \*J'ai ça détesté, ce que tu as dit hier

Ces éléments à caractère aspectuel (temps verbal et adverbess aspectuels) induisent, en effet, une lecture où le référent devient non borné, non délimité dans le temps. En (4d), le référent *ce que tu as dit hier* est délimité dans le temps, ce qui lui confère un sens défini, non caractéristique de cette forme pronominale qui traduit, au contraire, l'indéterminé. Suivant l'hypothèse de Corblin (1987, 1990) et de Kleiber (1994), *ça* est le désignateur des choses qui n'ont pas de nom. Sa référence est dite « indistincte ». Zribi-Hertz (1999), suivant une adaptation de l'hypothèse de Corblin-Kleiber, propose que *ça (cela)* est un Déterminant sans nom qui inclut un nom vide non spécifié pour le genre, un NP indéterminé. Ceci explique, comme elle le souligne, qu'il puisse facilement être remplacé par des N dépourvus de contenu précis (*truc, machin*).

#### 4. LE ÇA DÉFICIENT ET LE MOUVEMENT DE L'OBJET (OBJECT SHIFT) DANS LES LANGUES GERMANIQUES

La construction liée à ce que l'on appelle le Mouvement de l'objet (*Object-Shift*) apparaît dans certaines grammaires germaniques et scandinaves qui permettent à un objet nominal de faire surface dans une position à gauche des adverbes du domaine de VP, s'il s'agit d'une forme pronominale. Les exemples ci-dessous sont de Diesing (1992) et Cardinaletti & Starke (1995). Ils montrent comment la vérification des traits s'effectue de façon nettement distincte en allemand où un objet pronominal est déplacé dans une position non adjacente au V :

- (5) a. *weil ich «sie» selten «\*sie» streichle* (Diesing)  
 puisque 1P-nom. 3Pfs rarement (3Pfs) flatte  
 «Puisque je la (rarement) flatte»  
*Ich habe «ihn» gestern «\*ihn» eingeladen* (Cardinaletti & Starke)  
 Je ai lui hier (lui) invité  
 «Je l'ai invité hier»

Ce mouvement est possible à la fois pour des formes nominales pleines et des pronoms non accentués en allemand ou en hollandais, par exemple, mais il est quelquefois limité aux formes pronominales dans d'autres grammaires. Ce qui distingue les formes pronominales déficientes des langues germaniques de celles des langues romanes, c'est que seuls les clitiques ou les formes déficientes des langues romanes sont vérifiés sur une tête fonctionnelle, T1 ou T2, étroitement reliée à V. Dans les langues romanes, la tête fonctionnelle qui reçoit les traits du clitique déficient porte toujours des traits V. C'est ce qui explique l'adjacence de *ça* à la droite du complexe verbal. Les adverbes de VP, par exemple, apparaissent toujours à gauche de *ça* dans l'ordre linéaire, contrairement à ce que l'on observe en allemand en (5a) ci-dessus. Le contraste est confirmé par les exemples suivants en (6b,c), contrairement à l'inacceptabilité de (6a):

- (6) a. \*J'ai ça pas vu / \*J'ai ça déjà vu  
 b. On ne peut pas s'en douter si on (n')a pas ça écouté (Valloton, B. *Portes entr'ouvertes*)  
 c. Quelle rosse de gamin, il a déjà ça exterminé (Blanc, L. *Payerne*, p. 20, 1924)

Les travaux sur le mouvement de l'objet (*cf.* Holmberg 1986, Vikner 1991, Jonas et Bobaljik 1993, entre autres) ont montré qu'il pouvait être décrit relativement à différents facteurs, tels la présence d'un mouve-

ment du verbe explicite, la définitude de l'objet et l'option X<sup>o</sup> ou XP pour l'argument déplacé. S'il existe une typologie du Mouvement de l'Objet, on pourrait peut-être avancer, à première vue, que le mouvement de l'objet qui se rapproche le plus de celui observé pour *ça* en FSR serait le mouvement du *ce* objet en ancien français dans des expressions encore utilisées aujourd'hui dans un certain style: *pour ce faire, ce disant, ce nonobstant*, etc. *Ce* objet était très usité en ancien français et Brunot (1965:191) signale l'exemple suivant: *j'ai ce fait*<sup>6</sup>. Quel était, cependant, le statut catégoriel de cette forme pronominale dans cette grammaire? Côté (1996) signale que l'ordre SXV était répandu en AF du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, X pouvait correspondre non seulement à un objet de catégorie maximale mais également à un adverbe ou un complément circonstanciel. Les contraintes d'espace ne nous permettent pas d'élaborer davantage sur la typologie du Mouvement de l'objet dans ces langues et nous concluons plutôt avec une analyse qui s'attarde sur les contraintes sémantiques qui caractérisent le mouvement de l'objet.

L'hypothèse du « Mapping » de Diesing (1992) et Diesing et Jelinek (1995) est un processus qui permet de dériver des représentations quantificationnelles en divisant l'arbre syntaxique en deux parties. Les éléments internes au VP sont identifiés dans le domaine nucléaire (*Nuclear Scope*) qui est le domaine de clôture existentielle et les éléments externes au VP sont légitimés dans le domaine de la proposition restrictive IP.

Si l'on suppose que le mouvement est déclenché par le besoin de vérifier les traits sémantiques, la clôture existentielle à l'intérieur de VP permettra de légitimer toutes les variables libres. Les pronoms clitiques en général et la forme pronominale déficiente *ça* doivent donc se déplacer parce que ces formes sont des variables. Si elles demeuraient dans le domaine de VP, elles seraient interprétées à tort comme une information nouvelle dans le discours et la dérivation ne pourrait converger. Aussi, on peut postuler que le mouvement de l'objet est déclenché par cette condition sur la clôture existentielle.

<sup>6</sup> Lemieux et Dupuis (1995) discutent un exemple de l'ancien français qui présente un *ça* objet extrait de la proposition subordonnée vers une position préverbale dans la matrice. Cet exemple est présenté ci-dessous. L'analyse structurale proposée par ces auteurs montre que le mouvement est cyclique:

$\text{ça}_i$  ne sai je ( $\text{CP } t_i \text{ qu' } (\text{IP } a \text{ faire}_j \text{ ayez } t_i \text{ } t_j)$ ) Erec, 211 (Skårup, p.183)  
« Je ne crois pas que vous ayez à faire ça ».



## 5. CONCLUSION

En guise de conclusion, on peut avancer que la variation observée dans l'ordre de mots quant à l'emploi de *ça* dans ce dialecte est dérivée en assumant une analyse générative du lexique où le tracé (*mapping*) de la structure argumentale du verbe tient compte non seulement des propriétés lexicales-syntaxiques mais aussi des caractérisations sémantiques et événementielles des arguments (Diesing 1992). Suivant un tel schéma, la variation réside dans une caractérisation des traits du lexique et de la forme phonologique. Le mouvement est alors motivé par la vérification des différentes spécifications des traits prosodiques et sémantiques de cette forme pronominale avec ceux de la catégorie fonctionnelle cible, associée à  $T_1$  ou à  $T_2$ . Nous avons vu aussi que le référent du *ça* déficient en FSR est indéterminé, non borné ou délimité dans le temps.

Par ailleurs, la proximité géographique de certaines grammaires qui pratiquent le mouvement de l'objet ne peut pas expliquer directement ce choix lexical dans une grammaire du français qui permet le mouvement de l'objet mais de manière restrictive, toujours vers des positions cibles reliées à la droite de V. Nous avons vu que ces autres grammaires déplacent des objets caractérisés par des traits catégoriels et des traits sémantiques différents qui sont vérifiés dans des positions cibles également différentes.

Il se dégage donc de notre étude des propriétés grammaticales de *ça* en FSR que les traits sémantiques et prosodiques du type d'objet déplacé dans ce dialecte sont des traits qui peuvent également être vérifiés dans la grammaire du français mais sur des éléments lexicaux dont les propriétés sont différentes, notamment celles des quantifieurs-arguments *tout* et *rien*. D'autres variétés dialectales du français, dans l'espace et dans le temps, présentent des déplacements d'objet qui s'étendent également aux NP pleins, en ancien français et aussi dans le français d'Alsace (*cf.* Wolf 1983). Comment ces grammaires du français délimitent-elles le contenu lexical de ce qui est déplacé? Cette question est reliée au problème plus général de la paramétrisation du Mouvement de l'objet dans les langues et dialectes concernés, un point qui dépasse les limites imposées par la présente étude.

Marie-Thérèse VINET  
Université de Sherbrooke  
Christian RUBATTEL  
Université de Neuchâtel

## RÉFÉRENCES

- Auger, J., 1993, «Syntax, semantics and *ça*; on genericity in colloquial French», *The Penn Review of Linguistics*, v. 17, 1-12, University of Pennsylvania.
- Blanche-Benveniste, C., 1991, «La difficulté à cerner les régionalismes en syntaxe», in *Variété et variantes du français des villes. États de l'Est de la France – Alsace-Lorraine – Lyonnais – Franche-Comté – Belgique*, Salmon, G.-L. (éd.), 211-220, Champion-Slatkine: Paris – Genève.
- Brunot, F., 1965, *La pensée et la langue*, Masson et Cie: Paris.
- Cardinaletti, A. & M. Starke, 1994, «The typology of structural deficiency: on the three grammatical classes», *Working Papers in Linguistics* 4-2, 41-109, Université de Venise. Aussi dans: H. van Riemsdijk (ed), 1999, *Clitics in the Languages of Europe*, Eurotyp, Mouton-De Gruyter, 145-233.
- Cardinaletti, A. & M. Starke, 1995, «Deficient pronouns – A view from Germanic», *GenGenP*, M. Starke, E. Haerberli & C. Laenzlinger, éd., 22-49, Genève.
- Chomsky, N., 1995, *The Minimalist Program*, MIT Press.
- Cinque, G., 1993, «A null theory of phrase and compound stress», *Linguistic Inquiry* 24, 239-297.
- Corblin, F., 1987, «*Ceci et cela* comme formes à contenu indistinct», *Langue française* 75, 75-93.
- 1990, «Les groupes nominaux sans nom du français», in *L'anaphore et ses domaines*, G. Kleiber, et J.-E. Tyvaert (éd.), 63-80, Centre d'analyse syntaxique: Université de Metz.
- Côté, M.-H., 1996, «Concurrence structurale, conditions d'appréhensibilité et changement syntaxique: la chute de la structure V2 en français», *Revue canadienne de linguistique* 40(2), 165-200.
- Destraz, D., 1990, «Sur le vif», dans *Cahiers Louis Gauchat*, no. 1, 63-70.
- Diesing, M., 1992, *Indefinites*, MIT Press: Cambridge.
- Diesing, M. et E. Jelinek, 1995, «Distributing arguments», *Natural Language Semantics* 3(2), 123-176.
- Galves, C., 1996, «La syntaxe pronominale du portugais brésilien», dans *Les pronoms: morphologie, syntaxe et typologie*, A. Zribi-Hertz (sous la dir. de), Sciences du langage, PUV: Paris.
- Holmberg, A., 1986, *Word order and syntactic features in Scandinavian languages and English*, thèse de doctorat inédite, Université de Stockholm.
- Jonas, D. et J. Bobaljik, 1993, «Specs for subjects: the role of TP in Icelandic» in *Papers on Case and agreement I*, MIT Working Papers in Linguistics, vol. 18: 59-98, Cambridge.
- Kayne, R., 1991, «Romance clitics, verb movement and PRO», *Linguistic Inquiry* 22, 647-686.

- Kleiber, G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Duculot: Louvain-la-Neuve.
- Knecht, P., 1995, «Le français en Suisse romande», in *Histoire de la langue française 1914-1945*, Antoine, G. et R. Martin (éds), 751-759, CNRS: Paris.
- Knecht, P. et C. Rubattel, 1984, «A propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande», in *Le français moderne*, 52<sup>e</sup> année, no 3-4, 138-150.
- Kristol, A., 1994-1995, «Dialectes, français régional et «français de référence»: une dynamique complexe», *Annales*: Université de Neuchâtel.
- Lemieux, M. et F. Dupuis, 1995, «The locus of Verb movement in non-symmetric verb second languages», in *Language Change and Verbal Systems*, Roberts, I. et A. Battye, (éds.), 80-109, Oxford University Press: New York.
- Marzys, Z., 1971, «Les emprunts au français dans les patois», in *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale*, Marzys, Z. & F. Voillat (éds.), 173-188, Droz: Neuchâtel, faculté des Lettres et Genève.
- Pierrehumbert, W., 1926, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Editions Victor Attinger: Neuchâtel.
- Pohl, J., 1962, *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*, Palais des académies: Bruxelles.
- Remacle, L., 1952, *Syntaxe du parler wallon de la Gleize*, t.1, Les Belles Lettres: Paris.
- Vikner, S., 1991, *Verb movement and the licensing of NP positions in the Germanic languages*, thèse de doctorat inédite: Université de Genève.
- Wolf, L., 1983, *Le français régional d'Alsace: étude critique des alsacianismes*, Paris: Klincksieck.
- Zribi-Hertz, A., 1999, «Les pronoms forts du français sont-ils [+animés]?» In M. Coene, W. De Mulder, P. Dendale & Y. d'Hulst (eds) *Traiani Augusti Vestigia Pressa Sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Padoue: Unipress, 663-679.